

# Architecte social, architecte ?

BOUDART J. - GALAND M. - LEPOUTRE P. - NEJMAN H. - WERY T.

## **Introduction**

### **Emergence du social dans l'architecture**

Les années 1970 annoncent une pratique participative en architecture et en urbanisme de plus en plus intense. Ces démarches s'inscrivent dans un mouvement de remise en question des principes urbanistiques et architecturaux propres au mouvement moderne et à la société industrielle, que sont l'habitat rationnel, le logement de masse et l'image de l'architecte-prescripteur. Accusés d'avoir « réduit » le processus de conception de logements à celui d'une production à la chaîne d'objets standardisés et strictement fonctionnels, ces principes voulus « universels » deviennent l'objet de contestations de plus en plus nombreuses<sup>1</sup>. En effet, les grands ensembles construits dans les années 50, symboles du progrès et de la modernité, présentent des lacunes conséquentes. En plus de leur isolation par rapport à la centralité urbaine, de leur monotonie architecturale et de leur taille inadaptée au développement de liens sociaux, il leur est reproché d'être pauvrement conçus en termes de technique, d'isolation et de durabilité. Ils incarnent vite l'image de l'exclusion des classes sociales les plus démunies<sup>2</sup>.

Comme l'explique le sociologue Simon Wuhl<sup>3</sup>, c'est plus précisément dans les années 80 que les premières démarches participatives alliant citoyens et gouvernance urbaine naissent. Elles ont pour but de promouvoir le développement de ces quartiers à revitaliser. De nouvelles institutions telles que la CNDP, Commission Nationale de Débat Public, sont créées afin de donner une voix à la population et aux associations militantes.

Cela constituera de nouveaux débouchés professionnels qui s'ouvriront aux architectes, dont les connaissances en termes de technique, de gestion énergétique, de pertinence architecturale et sociale seront mises à disposition de la population. Conjointement à la métamorphose du contexte dans lequel il exerce et des acteurs avec lesquels il travaille, cet architecte se voit contraint d'adapter ses objectifs et modes opératoires. Il se dote alors du qualificatif d'architecte- « conseil », renversant ainsi le dispositif décisionnel top-down (qui a prédominé jusqu'alors dans les choix urbanistiques) vers un dispositif décisionnel participatif bottom-up.

Parallèlement à cela, les années 1970 voient également le domaine de l'humanitaire prendre une ampleur nouvelle : les catastrophes (naturelles ou provoquées par l'homme) se multiplient et ne concernent plus seulement les pays en voie de développement, bien que ceux-ci soient plus largement touchés par les situations d'urgence.

Etats et ONG dépassent le cadre de l'Etat-Nation pour venir en aide aux populations en détresse et leur fournir une aide financière, des soins, du logement, des informations etc. ; au nom d'un « égalitarisme universel » idéal s'impose la notion de « sans-frontiérisme ». Des organismes

---

<sup>1</sup> Thèse présentée à l'EPFL par Adriana Rabinovitch Behrend : « Participation et Architecture : Mythes et réalités, quelques cas d'habitat groupés en Suisse »

<sup>2</sup> Conférence, Université de Stuttgart, par Jean-Marc Stébé : « Les grands ensembles : des cités radieuses aux zones urbaines sensibles »

<sup>3</sup> Analyse de Simon Wuhl pour l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance : « La démocratie participative en France : repères historiques »

internationaux tels que MSF, Oxfam, le CICR (Comité International de la Croix Rouge) sont créés dans ce but et s'emploient à fournir un soutien immédiat mais aussi une aide au développement sur le long terme.

Cette impulsion philanthropique et solidaire ouvre elle aussi de nouvelles voies à l'architecte : reconstruire, bâtir, organiser, fournir un toit et les équipements nécessaires à l'établissement (ou le rétablissement) d'une activité (sociale, urbaine ou économique) sont autant de missions en attente qui demandent toutefois une certaine spécialisation professionnelle. En effet, les situations traitées présentent des particularités auxquelles les architectes sont en mesure de répondre étant donné les aptitudes acquises lors de leur formation. Ici encore, la figure de l'architecte se voit contrainte de muter pour mieux répondre à la demande du contexte humanitaire et le terme d' « architecte-de-l'humanitaire » se popularise.

### **Les deux figures de l'architecte social**

Les architectes que nous qualifierons dans cet article d'« humanitaire » et de « conseil<sup>4</sup> », travaillent donc tous deux dans le but d'offrir à l'être humain l'accès à une certaine qualité de vie (environnementale et architecturale). Cependant, cette question de la qualité de vie se pose différemment selon les conditions sociales, démographiques, politiques, environnementales ou encore géographiques. De ces variations de contraintes découlent des nécessités distinctes : celle de loger directement des populations dans l'urgence, ou celle d'assister des populations défavorisées face à des questions de salubrité, d'entretien de logement ou encore d'accès à la propriété.

Ainsi, bien que ces deux professions possèdent un horizon commun, elles diffèrent sur plusieurs points. Nous tenterons de les définir au travers des dix interviews effectuées, en les distinguant et en les rapprochant suivant différentes thématiques afin de comprendre les répercussions que ces différentes professions peuvent avoir sur la manière des architectes d'exercer et de penser leur métier. Dans un premier temps, une définition de leur rôle permettra de comprendre ce que chacun apporte au domaine social. Ensuite nous nous pencherons sur les raisons qui les ont poussées à s'orienter vers ce domaine, raisons issues de valeurs personnelles soit affirmées dès le début soit dévoilées au cours de leur parcours professionnel. Finalement, ces interrogations nous amèneront à évaluer l'impact du champ social sur la profession architecturale ainsi que la redéfinition identitaire qui en découle.

## **I/ L'apport de l'architecte au champ social**

En nous attardant sur les enjeux de chacune des associations dans lesquelles nos intervenants travaillent, qu'il s'agisse d'associations humanitaires ou d'associations à but social, nous retrouvons l'utilisation des mêmes termes à savoir : « aide », « apport d'expertise professionnelle » ou encore « conseil ». Beaucoup de points relient ces deux professions, tels que l'aspect altruiste de leur personnalité, la moindre importance donnée au salaire, un travail porté sur le droit au logement salubre ainsi que le statut de salarié. Cependant une analyse plus approfondie de leur travail au quotidien, des institutions qui les encadrent ainsi que la vision qu'ils ont d'eux-mêmes nous démontrent qu'il s'agit de deux cas de figures très différents. En effet,

---

<sup>4</sup> Deux profils d'architecte travaillant dans des associations sociales ont émergé lors de nos interviews: des architectes plutôt orienté dans le conseil et ceux plus orienté dans la participation. Nous les avons regroupés sous le terme « architecte-conseil ». Il est nécessaire de préciser que notre échantillon ne compte pas suffisamment de sujets pour pouvoir prétendre analyser toutes les déclinaisons possibles de l'architecte-conseil travaillant dans le social. Nous analyserons donc plus précisément l'architecte qui travaille à la confection de logements et quartiers durables, au même titre que celui qui prodigue des conseils dans le cas de rénovation ou de réhabilitation d'habitats.

l'architecte-conseil suit une logique d'accompagnement et d'aide tandis que l'architecte-humanitaire suit une logique d'intervention.

Les architectes-humanitaires interviennent principalement dans des situations d'urgence, issues d'une catastrophe, où il est impératif de reconstruire des habitats dans les plus brefs délais. Ils exercent alors au sein d'organisations internationales regroupant médecins, urbanistes et autres professions nécessaires au soutien de ces populations. L'un d'eux explique qu'il s'agit surtout de fournir « un toit à l'homme ». Les architectes humanitaires interviewés s'identifient davantage comme constructeurs permettant d'offrir un abri, vu comme un besoin primaire.

Ces architectes exercent dans des conditions extrêmement difficiles. Il faut agir de manière efficace en présence de populations ayant subi de lourds dégâts physiques et psychologiques, et en partenariat avec d'autres spécialistes tels que des médecins, enseignants, logisticiens ou autres corps de métiers. L'urgence des situations nécessite donc de hiérarchiser les priorités afin de pouvoir reloger la population dans des habitations et de leur permettre de retrouver un certain niveau de confort. Avant de partir en mission, ils suivent des formations obligatoires supposées les préparer au départ. Les missions varient en fonction des temporalités des projets, selon qu'il s'agisse d'architecture à court terme ou permanente. Un intervenant exerçant dans des régions précaires au Sahara nous explique qu'il contribue à la construction d'écoles, de logements, d'équipements publics et collectifs participant ainsi au développement à long terme de la région.

*« L'architecture permanente, c'est du béton armé. Ici, les containers représentent presque le luxe. L'architecture à court terme relève plutôt de cas d'extrême urgence. Une évaluation des besoins selon les contextes est alors requise au préalable. »*

Les témoignages rassemblés permettent de constater que l'architecte-humanitaire peut occuper différents postes, allant même jusqu'à endosser le rôle d'entrepreneur, chose interdite en Belgique. Une figure d'entrepreneur et de gérant de chantier se dessine. Le savoir-faire requis est celui de la construction, de la gestion de main d'œuvre et de la concrétisation de projets dans un environnement parfois très chaotique.

Lors d'une autre entrevue, un professionnel évoque l'aspect administratif que peut également revêtir le métier d'architecte dans l'humanitaire. « Au siège, j'ai participé à des appels à candidatures pour chercher des fonds, promouvoir notre travail, mais là c'était plus un travail administratif, de bureau. J'arrivais au boulot à 8h30-9h, et on repartait à 18h, j'avais un bureau, un collègue en face de moi, une secrétaire à ma gauche, une autre à ma droite, comme un bureau administratif » raconte-t-il. Cette dernière figure de l'architecte-humanitaire semble être plus un travail en « coulisse » qu'un travail de « terrain ». On pourrait éventuellement la rapprocher de celle de l'architecte-conseil qui traite davantage de questions administratives.

Les architectes-conseil interviewés interviennent dans des situations similaires. Ils ont également à faire à des personnes défavorisées mais, ici, ce sont soit des personnes confrontées à des problèmes d'argent et d'accès au logement, au confort minimum ; soit des personnes manquant d'informations pour la rénovation de leur maison. Bien souvent, les architectes-conseils travaillent au sein d'associations sociales en tant que salariés ou même bénévoles. Leur rôle et l'aide apportée varient alors selon les types de personnes rencontrées et les communes dans lesquelles ils travaillent. Il peut s'agir pour certains d'apporter des conseils ou une assistance dans l'élaboration de documents, de fournir des réponses à une question technique, d'établir des études de faisabilité pour construire des logements à faibles coûts selon une méthodologie participative ou

encore, de participer à la reconversion de bâtiments communaux en logements sociaux. D'ailleurs, ce dernier, essentiellement axé sur l'aspect technique des bâtiments définit son association comme un « pivot technique ». Dans certains cas rencontrés, la figure de l'architecte conseil pourrait se rapprocher de celle de l'architecte fonctionnaire qui semble s'occuper également de travaux régionaux plus administratifs.

Concernant la pratique de l'architecture, ce qui apparait clairement chez l'architecte-conseil, c'est la préoccupation du contexte par le bâti. Effectivement, les projets menés sont souvent des projets de rénovation, de réhabilitation, de reconversion et lorsqu'il s'agit de construction, c'est dans un cadre bâti déjà présent auquel il est nécessaire de s'ajuster. Les « missions » sont d'un autre ordre que celles des architectes-humanitaires; elles semblent relever du conseil, de l'information, d'un transfert de connaissances concernant des procédures plus ou moins laborieuses ou des règlements en matière de techniques du bâtiment. Lorsqu'il est question de construire ou de concevoir un bâtiment, le travail se fait en concertation avec la population de manière à répondre au mieux à leurs attentes mais également aux impératifs de flexibilité et de durabilité qu'impose la vision actuelle du logement.

*« J'essaye de sensibiliser les gens à la durabilité du bâtiment. L'avenir est dans la rénovation et le 'basse-énergie' qui permet en plus de minimiser les coûts. Cela va de pair avec les personnes dont le budget est limité. »*

Pour encore mieux saisir les sensibilités respectives à ces deux professions, il faut développer la question des rapports humains. Les architectes-humanitaires ont principalement abordé ce point sous l'angle de la différence culturelle, qui n'est pas toujours évidente à assumer et qui peut même constituer une entrave à l'avancement des travaux. Intervenant dans l'urgence, ils travaillent parfois en collaboration avec des corps de métiers locaux, des porte-paroles de la population et n'ont parfois que peu d'échanges directs avec la population locale. Les architectes qui travaillent dans le cadre du développement d'une région, quant à eux, dirigent des projets participatifs et agissent avec la population directement. Toutefois, s'agissant de missions de courte durée, ils affirment ne jamais voir leurs travaux aboutir, ceux-ci étant repris par un tiers. Certains évoquent une frustration concernant le manque de contact avec la population locale, qui était pourtant leur motivation première.

Les architectes-conseil semblent vouloir mettre en avant l'insertion sociale. Le suivi du projet se fait souvent du début à la fin et les échanges sont plus personnels. Ici, ce sont souvent les citoyens eux-mêmes, qui prennent l'initiative de venir chercher de l'aide. Dans un cas, l'architecte-conseil aide un couple défavorisé ; dans un autre, il élabore des contrats de quartier pendant quelques années avec une petite collectivité. Les rapports plus fréquents et se faisant en plus petit nombre, peuvent alors devenir plus intimes. Un interviewé utilisera même la métaphore du « médecin de famille » pour qualifier ce rapport particulier qu'il entretient avec les citoyens.

Les architectes-conseil prônent une méthodologie souple et des moments de partage. Ils s'attribuent un fond bienveillant qui s'exprime à travers un engagement fort auprès des populations qu'ils assistent. Il en va de même pour les architectes-humanitaire mais ceux-ci prennent plus de distance que les précédents, et ne s'attribuent pas un rôle aussi altruiste que les architectes-conseil. Leur vision du métier est donc beaucoup plus terre à terre, et ils font preuve d'une position plus réaliste que les précédents par rapport à leur capacité à changer le monde.

## II/ L'entrée dans le champ social, un choix lié aux valeurs personnelles

S'ils sont tous deux issus de formation en architecture, aucun intérêt pour le social n'est perceptible avant leur formation. Ce dernier ne se fait que par la suite de deux façons que nous avons communément appelées « valeurs personnelles affirmées » et « valeurs personnelles dévoilées », qui contrairement aux premières, ont poussé nos intervenants vers le domaine social en cours de parcours.

Chez les personnes interrogées qui travaillent dans le social, certaines reconnaissent que les professions et attentes parentales ont eu un rôle important et direct sur la découverte de leur vocation : des parents ingénieurs, banquiers ou encore propriétaires de bâtiments classés (et donc responsables de leur entretien), auraient conditionné une certaine vision de l'architecture chez leurs enfants en les sensibilisant au monde de la construction. Pour d'autres, ce sont les loisirs ou le contexte environnemental dans lequel ils ont grandi qui les ont ouverts au monde architectural et poussés à choisir ces études.

*« Mes deux parents sont médecins et mon père, je pense qu'il aurait aimé être architecte. La maison dans laquelle j'ai grandi a été en chantier pendant près de 15 ans, (toute mon enfance) et mon père était très bricoleur, il m'a toujours sensibilisé à ce sujet. Cela a sans doute été un fait marquant et motivant dans mes choix. »*

Les entretiens effectués nous permettent cependant de constater que la fibre 'sociale' qu'ils conjugueront à leur titre d'architecte se sera développée au cours d'expériences personnelles et professionnelles vécues pendant la formation (ou plus tard) et elle ne sera pas particulièrement initiée par un environnement familial.

*« Je suis né dans une famille qui a la charge, la responsabilité et la propriété de bâtiments classés. Tout ça s'est ancré en moi depuis ma naissance et a fait que j'ai voulu travailler dans le bâtiment, collaborer à la construction de choses. »*

### **1. Des valeurs personnelles affirmées**

Ces architectes manifestent un intérêt pour le domaine social dès leur formation universitaire. Celui-ci est découvert par la suite de cours spécifiques, tels que les sciences humaines ou par la rédaction du mémoire, leur permettant d'approfondir leurs découvertes dans ce cadre-là. Ces architectes deviennent des architectes du social dès la fin de leurs études.

Au travers de ses études, l'architecte du social tend de plus en plus à se conscientiser aux aspects sociaux dont il n'était pas aussi informé auparavant. D'une part, la valorisation de l'environnement et la considération de sa pérennité nécessitent que l'architecte construise différemment. Il faut concevoir de manière plus durable mais aussi construire en prenant en compte les générations futures. D'autre part, un nouveau type de conscience se développe, concernant cette fois-ci l'environnement humain qui s'intéresse aux systèmes sociaux et tente d'y contribuer.

Pour répondre à ces nouveaux impératifs, de nouvelles sciences s'ajoutent au cursus

universitaire architectural, comme l'anthropologie et la sociologie, afin de rendre les architectes aptes à répondre aux nécessités urbaines nouvelles et futures. Cet élargissement programmatique du cursus, implique une redéfinition des limites. Les étudiants, futurs architectes, sont amenés à faire des choix entre les diverses matières, celles-ci ne pouvant être suivies simultanément. C'est là que les affinités, sensibilité et caractère de chacun entrent en jeu et démultiplient encore l'éventail des profils formés en fin de cursus.

Ainsi, de nombreux secteurs différents sont aptes à être investis par ces nouveaux architectes diplômés, aux visions et qualités indéfiniment variées mais qui ont comme objectif commun d'améliorer la qualité environnementale de l'être humain.

*« J'ai pris conscience de ma vocation assez tard, vers la fin de mes études, pendant la réalisation de mon mémoire tout particulièrement. »*

Les interviews effectués révèlent encore un fait marquant à propos du processus d'orientation au cours des études : le mémoire d'architecture, effectué en fin de cursus, semble être pour certains une étape charnière qui propulse le futur diplômé dans un cadre architectural particulier. L'étudiant ayant eu la possibilité de développer une vision à la fois globale et précise de la thématique choisie, il lui est ensuite plus aisé d'y intégrer le milieu. Le mémoire peut donc faire office de tremplin vers la discipline ciblée et permettre à l'étudiant d'accéder à des réseaux professionnels riches et diversifiés qui lui serviront à l'avenir.

*« Mon mémoire sur les logements de types participatifs constitue l'un des éléments déterminants de ma carrière. »*

De manière générale, l'évolution de l'enseignement est allée dans le sens d'une ouverture et d'une malléabilité croissante permettant de multiples débouchés dans des domaines jusqu'ici non investis par des architectes. Les interviews effectuées témoignent d'une grande diversité de chemins empruntés et d'aboutissements. Ceci n'est cependant pas valable pour tout le monde. Certains prendront conscience de leur vocation pour le domaine social plus tard au cours d'autres expériences personnelles ou professionnelles.

## **2. Des valeurs personnelles dévoilées**

Ces architectes manifestent un intérêt pour le domaine social au cours de leur parcours professionnel. C'est un choix qui résulte d'une insatisfaction vis-à-vis du travail en bureau. Il est alors motivé par une volonté de travailler plus directement avec des personnes dont les besoins sont plus fondamentaux ou encore par la volonté d'adopter un rythme professionnel plus en accord avec une vie de famille.

### **Recherche de nouveaux échanges :**

*« Je m'enrichis au contact des autres et c'est finalement par là que je retire une joie profonde de mon activité. »*

Pour la grande majorité des professionnels interviewés, le manque et le besoin de contacts humains se fait ressentir. Ils considèrent le travail en bureau oppressant, où production et réalisation ne sont plus que maîtres mots et où les architectes affiliés à de grands bureaux travaillent « à la chaîne ». Ces interviewés jugent le travail en bureau trop éloigné du contact avec le client, celui-ci étant relégué à un tiers s'occupant de la vente et de la présentation du projet au client.

Le besoin de travailler au contact de la population et au service de celle-ci est le moteur principal de leurs choix. Ainsi un intervenant, ayant travaillé plusieurs mois en cellule de conception de projet dans un grand bureau bruxellois d'architectes, en témoigne « le premier jour de mon stage, on m'a directement affecté à la cellule de conception, où je travaillais non-stop, faisais des charrettes à répétition. C'est très frustrant parce que tu ne vois pas le client, ce n'est pas toi qui présentes le projet que tu as conçu initialement. J'avais besoin d'être plus proche des gens».

Beaucoup parlent de leur envie d'écouter les gens, de leur donner la parole au sein d'une collectivité parfois étouffante. « Je me suis dit que c'était chouette de donner une voix aux habitants du quartier, de pouvoir mettre notre connaissance à disposition des plus « faibles » pour qu'eux aussi aient un logement décent, qu'ils aient aussi leur mot à dire face au projet » confie un autre intervenant. Cependant, parmi certains architectes de l'échantillon, les choix professionnels ne sont pas tant liés à des convictions fortes mais plutôt à une vision pragmatique du travail, impliquant la nécessité première de leur permettre de subvenir à leurs propres besoins.

Pour d'autres, l'exercice de la profession architecturale en bureau s'avère être rébarbatif. Ils souhaitent alors voir les choses autrement et pratiquer l'architecture. Ceci étant bien souvent le cas des architectes-humanitaires qui semblent alors plus animés par des espérances et des opinions tranchées qui les pousseront à mettre en suspens leur vie privée, leur santé physique et psychologique en travaillant dans des conditions parfois extrêmes au cours de leurs missions humanitaires. La volonté de retourner aux prémices de l'architecture, et d'en faire une autre expérience que l'exercice traditionnel, s'est révélée comme l'essence même de leur travail.

*« Je voulais pratiquer l'architecture autrement, voir autre chose, m'investir en tant qu'architecte dans une ONG »*

### **Dépréciation de la profession libérale :**

*« C'est un équilibre entre épanouissement et responsabilité à trouver. Mais la réglementation actuelle tend plus vers une responsabilisation accrue qui engendre une perte de cet équilibre, ce qui peut être assez décourageant. »*

Globalement, les intervenants ont manifesté leur satisfaction de ne pas ou plus être « indépendant » et certains plaindront même la figure de l'architecte libéral, en parlant des restrictions, impositions en plus de lourdes responsabilités auxquelles l'architecte est confronté. L'intégration dans le domaine social n'a donc pas été au sacrifice d'une carrière en architecture. Selon eux, la vie d'indépendant n'est pas facile. La charge sociale est importante, les horaires sont peu satisfaisants et les journées interminables semblent se cumuler. De plus, ce statut de « faux indépendant », pour reprendre un terme souvent répétés, n'est pas évident et n'est visiblement pas très bien payé.

*« L'architecte ? C'est un pauvre homme... enfin, c'est une constatation, le pauvre architecte a plein de responsabilités et de risques à prendre. Tout ce qu'il doit prendre en sous-traitance fait qu'il est malgré tout en première ligne. Cela demande énormément de temps, de connaissances, il faut se tenir au courant de tout tout le temps, surtout en construction. Au niveau de l'oeuvre, ils sont frustrés car l'imposition est très lourde, on veut le moins cher, etc... Un architecte veut laisser sa trace et il n'en a pas beaucoup la possibilité à cause des problèmes budgétaires. »*

Il s'avère donc qu'outre les lourdes responsabilités, un autre facteur de dépréciation mis en avant, serait celui de la frustration de ne pas être réellement reconnu pour son « talent » de concepteur, et d'être enfouis parmi tant d'autres sur le marché de l'architecture.

Peu d'entre eux auront finalement deviné dès leurs études que la carrière d'architecte indépendant ne conviendrait pas à ce qu'ils attendaient. Les études leur ont véhiculé une image trop positive de l'architecte et pas assez réaliste. Ayant alors exercé en bureau d'architecte pendant quelque temps lors d'un stage ou en début de carrière, ils s'en sont rapidement écartés.

### **Stabilité économique:**

*« Le stéréotype de l'architecte riche, c'est terminé, mais il y a toujours l'amour de l'architecture. »*

La vision traditionnelle du statut de l'architecte est encore très présente aujourd'hui dans l'imaginaire : il s'agit de celle de l'architecte libéral concevant de nobles édifices et gagnant un salaire généreux. Or cette vision est erronée, et elle ne correspond qu'à un petit nombre d'architectes. L'échantillon entier reconnaît que le métier d'architecte est largement sous évalué en terme de rémunération. Bien que la question du revenu n'a pas été mis en avant dans leurs réponses, elle a tout de même déclenché un avis unanime chez nos interviewés : le salaire est celui d'un employé administratif. C'est donc un revenu fixe qui offre une certaine stabilité économique avec des avantages pécuniaires dont l'architecte indépendant ne bénéficie pas.

*« Je suis salarié et non indépendant. Je n'ai pas envie d'être dans une situation de crise constante mais de pouvoir gagner régulièrement ma vie. »*

Mais cela reste un revenu social, modeste. Certains d'entre eux, exercent à mi-temps et effectuent alors une seconde profession en tant qu'architecte d'intérieur, urbaniste ou encore indépendant-complémentaire afin d'arrondir leur fin de mois mais également pour retrouver ce côté artistique et créatif désormais moins présent dans leur travail. C'est la combinaison de leur poste d'architecte social avec un deuxième travail exercé à mi-temps qui leur permet aujourd'hui de trouver un juste équilibre en matière de besoins social, financier mais aussi créatif.

*« J'ai un style de vie modeste et je m'accommode assez facilement donc je n'ai pas à me plaindre. J'ai un petit salaire associatif en plus d'un salaire fluctuant d'indépendante dans mon cabinet d'urbanisme. Je dirais en tout cas que de manière générale, le salaire de l'architecte aujourd'hui ne correspond pas à l'image de l'architecte riche que les gens se font... Je pense que le travail de l'architecte/urbaniste est en tout cas sous-évalué. »*

Néanmoins, chez une petite minorité (architecte-conseil), l'arrivée dans le secteur social semble davantage opportuniste. Les avantages en termes de sécurité économique, de temps et de responsabilité qu'offre la profession d'architecte dans le conseil social sont suffisamment convaincants. Ils semblent y trouver une forme de stabilité économique; « les congés sont payés, il y a des primes de fin d'année ou encore des chèques repas » nous précisent certains.

La profession d'architecte-humanitaire, quant à elle, semble combler les attentes de nos interviewés en terme de philosophie de vie recherchée et l'aspect économique de leur métier n'est pas une source première de motivation. Ce profil d'architecte naît d'une volonté de se rapprocher de la population et de pouvoir leur faire bénéficier plus directement de leurs savoirs architecturaux. C'est dans ce but que l'individu va sortir de la « norme » pour enrichir son quotidien.

### **Stabilité personnelle :**

Alors que le secteur humanitaire semble imposer autant de contraintes qu'il offre d'opportunités, le secteur social semble accorder une bien plus grande marge de possibilités. Etre architecte-conseil revient à exercer dans une structure de type entreprise ou association, où les horaires de travail se rapprochent plutôt d'un poste traditionnel de bureau et sont davantage conciliables avec une vie de famille. Ce poste offre surtout des avantages en termes d'horaire fixe, une hiérarchie plus claire, des responsabilités moins nombreuses et moins lourdes, des rapports humains plus riches ainsi qu'une certaine liberté d'exercice.

*« Je me suis tourné vers quelque chose de plus stable, pour pouvoir avoir une vie de famille. Mais être dans un bureau sans contact avec le client, c'est très frustrant et abstrait, donc il y a un réel besoin d'être proche des gens. »*

Une carrière dans l'humanitaire équivaut à épouser un rythme de vie à part entière, ponctué de missions à l'étranger plus ou moins longues et relativement fréquentes. L'architecte-

humanitaire concilie deux vies : une vie « active », sur le terrain, physiquement exigeante et très mobile, et une autre plus stable, en bureau le reste du temps. Le rythme de vie est très éprouvant. Une carrière dans l'humanitaire s'accorde alors difficilement avec une stabilité nécessaire à une vie personnelle et affective, mais elle est compensée par les nombreuses richesses et apports vécus aux travers de leurs expériences. C'est bien une des raisons pour lesquelles ce secteur social présente plus de profils « jeunes » (20-35ans), sans ménage, en bonne condition physique et en début de carrière. Un tel poste est donc très rarement tenu tout au long d'une carrière, de par sa cadence exigeante.

*« Cela fait maintenant 10 ans que je suis dans l'humanitaire. Je crois que je vais continuer à travailler dans l'humanitaire, mais plutôt au siège, en Belgique, pour pouvoir construire d'autres projets personnels à côté, peut-être une famille. Parce que pour l'instant ce n'est pas possible, le métier est très fatiguant et très prenant. »*

*« C'est un style de vie plus propice aux célibataires, moi-même en phase de construire une vie de famille, je veux me détacher progressivement des missions à l'étranger et travailler dans l'association localement. »*

Le travail de l'architecte-humanitaire implique un plus grand bouleversement de vie que celui de l'architecte-conseil. Il n'est plus vraiment question de métier, mais d'une manière de vivre vu l'impact des missions comme le souligne un architecte s'impliquant dans des missions humanitaires de longues durées.

### **3. L'absence de valeurs**

Un dernier type d'insertion dans le champ social est apparu lors de nos entretiens et que l'on pourrait qualifier d'accidentel. En effet, certains architectes ne semblent promouvoir de valeurs particulières les ayant poussé vers le domaine du social, ils l'auraient intégré plutôt par hasard. Il en ressort une certaine frustration dans le discours de ces architectes, ne présentant aucune adhésion particulière vis-à-vis de leur métier, ce qui va à l'encontre des autres entretiens. Ils contournent les questions posées afin d'éviter de se positionner par rapport à leur métier et de se dévoiler. Cette catégorie représente cependant une minorité parmi les architectes sociaux.

*« Nous traitons avec des classes sociales très démunies qui ne comprennent rien et avec qui ça s'envenime de temps en temps, qui démolissent les logements que nous mettons à leur disposition. »*

## **III/ Redéfinition identitaire de l'architecte social**

Enfin, après leur avoir demandé s'ils se considèrent comme architecte ou non, beaucoup ont eu des difficultés à nous donner une réponse claire et à se positionner. La vision de l'architecture et de leur propre définition varie de l'un à l'autre. En travaillant dans le conseil, l'architecte tente d'apporter une certaine qualité de vie aux gens, tandis que dans l'humanitaire, le

but est de donner un toit à des personnes en difficulté, tel que nous l'a dit un architecte :

*« Mon métier m'a appris ce que c'est que construire pour l'homme, on revient à l'essentiel, sur l'idée première du métier d'architecte. »*

Alors que les architectes-humanitaires se considèrent comme des constructeurs ou des entrepreneurs, les architectes-conseil se distancient de la figure de l'architecte en se nommant «architecte non-pratiquant» ou reconnaissent ne pas avoir de terme adéquat qui leur permette de s'identifier. Beaucoup d'entre eux attestent d'une pluralité de fonctions. Cette combinaison de casquettes les influence alors certainement dans le choix d'une terminologie fidèle à leur image d'eux même et explique leur difficulté à définir leur statut professionnel.

*« Moi, je suis architecte. Si non, on dit conseiller en rénovation, l'architecture reste un métier lié à l'information. »*

*« Je suis parfois gênée de dire que je suis architecte car ce n'est pas toujours bien vu mais cela ne reflète pas toujours la richesse de mon boulot... C'est juste que je n'aie pas encore d'autres mots pour expliquer mon travail. »*

*« Quand on me le demande, je dis 'je suis architecte non pratiquant' mais je me présente comme architecte. J'ai toujours dit 'je suis architecte social' c'est-à-dire au service des gens. Quand je travaillais pour les contrats de quartier, j'étais 'architecte de quartier'. »*

Devant définir l'architecture, certains ont tenté d'expliquer de manière personnelle ce qu'est « la bonne architecture », faisant preuve alors d'une vision assez moralisatrice. Ce type d'interviewé intègre à l'exercice de leur profession une philosophie de vie réfléchie et nourrie par le milieu d'origine, les expériences personnelles et souvent un tempérament idéaliste.

D'autres, et ceci reste le cas de bon nombre d'entre eux, l'ont d'abord compris sous sa forme esthétique et se distancient très vite de cet aspect qu'ils semblent considérer trop « superficiel » en l'opposant à l'aspect « essentiel » de leur pratique. Décrite davantage sous l'angle technique et fonctionnel, celle-ci inspire certaines fois un vocabulaire dynamique et combattif : « Nous sommes en première ligne », « des acteurs de terrain », « faisons de l'activisme concret ». D'autres encore se garderont de prendre une position trop rigide face à cette question, se justifiant alors de l'écart qui sépare leur pratique actuelle de l'architecture ou de ce qu'ils entendent par architecture.

*« Je pense que c'est le fait de s'approprier un lieu et son usage, c'est ce contexte qui permet le bon usage d'une chose par sa cible. »*

*« C'est construire pour l'homme dans le sens adapté au destinataire du lieu à habiter et en tenant compte du milieu autour. »*

De manière générale, les architectes du social parlent d'architecture dans un contexte plus large, comme étant l'apport d'une aide participative ou d'un conseil. Néanmoins, les architectes humanitaires la décrivent d'avantage en terme de construction en la considérant d'abord comme l'apport d'un toit pour l'homme. Faire de l'architecture un service avant tout semble être pour ces interviewés l'idée dominante qui guide leur pratique quotidienne.

Etonnement, pour bon nombre d'entre eux, si cet aspect artistique dans la discipline architecturale les rebute aujourd'hui, c'est pourtant celle qui les a poussé à choisir les études d'architecture. Ainsi, à leur vision de l'architecture « traditionnelle » comme pratique isolée, répétitive, élitiste, prestigieuse ou encore trop contraignante s'oppose leur vision de l'architecture sociale, évolutive, accessible et plus flexible. La nouvelle image des architectes sociaux est alimentée par le domaine social; en quelque sorte, il y a un certain désintérêt pour l'architecture esthétique et une prédilection pour ce qu'elle permet et ce qu'elle crée pour l'humain.

Bien qu'une définition claire de leur statut personnel en tant qu'architecte soit donc difficile à exprimer, les professionnels interrogés sont sûrs d'une chose, c'est de leur engagement. Professer dans le domaine social, témoigne d'une certaine forme d'engagement. Même si cette dernière ne se traduit pas de la même façon. Pour ceux qui occupent un poste administratif en association, l'engagement se traduit au quotidien par la pratique du métier à temps plein. Pour d'autres, il se répartit sur quelques mois dans le cas de missions humanitaires, ou sur quelques heures par semaine lorsqu'il s'agit de volontariat. Dans certains cas, architecte social ne serait peut-être même plus un métier mais plutôt une compétence, « une ouverture du cœur et d'écoute à l'autre » comme le décrit un de nos intervenants impliqué comme bénévole depuis 10 ans dans une association.

## **Conclusion**

Les perspectives professionnelles continuent à se diversifier pour l'architecte. Initialement, ce sont les politiques d'aide urbaine et internationales qui ouvrent le champ du social à l'architecte. L'architecte social qui en résulte suit divers débouchés dont celui de l'humanitaire et du conseil. L'architecte apporte aux métiers sociaux les acquis qui lui sont propres et en retour le travail social l'ouvre à de nouvelles fonctions. Ces nouvelles aptitudes permettent de le distinguer des autres architectes libéraux et l'architecte social est maintenant l'initiateur de ses propres débouchés. Ainsi, il évolue aussi vers une nouvelle figure et peut-être vers une nouvelle profession.

Ceci se retrouve notamment dans la question environnementale, de laquelle émane la question sociale. L'architecte-conseil est de plus en plus impliqué dans le conseil écologique pour la population (comme le sont beaucoup d'autres architectes libéraux) tout comme l'architecte-humanitaire qui se confronte de plus en plus aux séquelles des catastrophes climatiques.

A ce propos, Béatrice Quenault (chercheuse à Espaces et Sociétés et maître de conférences en économie), évoque le passage de notre société d'un paradigme post-moderne vers un paradigme nouveau qui implique la notion de résilience, donc d'adaptation face aux catastrophes. Selon Quenault, le paradigme postmoderne considèrerait la catastrophe comme une normalité et la vulnérabilité des populations exposées comme un fait à pallier par l'action humanitaire sur le long-terme et de manière locale. Le nouveau paradigme qu'elle appelle paramètre « systémique de la catastrophe » implique une vision plus « fataliste » qui voit la catastrophe comme un fait inéluctable qu'il faut accepter et auquel il s'agit de savoir s'adapter. Cette nouvelle vision implique une reconstruction à moyen-terme, qui est plus importante que la construction à long-terme. Il

s'agit d'absorber une situation de crise avant de se rétablir à une nouvelle norme. La sécurité devient un processus d'adaptation permanent. Cette politique d'action va être popularisée par l'état social. En effet, ce qui sous-tend l'architecture sociale aujourd'hui c'est cette « capacité d'action » et cette autonomie dont doit pouvoir disposer toute communauté afin de pouvoir se rétablir face à n'importe quelle catastrophe.

Ce nouveau paradigme implique des changements. La sécurité comme état devient un processus d'adaptation permanente ; l'adaptation au risqué devient l'adaptation à la crise ; de la protection structurelle on passe à la protection civile et fonctionnelle, de la capacité de résistance on passe à la capacité d'autonomie, d'apprentissage, d'adaptation voire de bifurcation. Cette évolution de la vision du risque et de l'adaptation se répercute sur le rôle de l'architecte-conseil et de l'architecte-humanitaire. La nécessité de transférer l'information prend toujours plus d'importance. Le secteur social tout entier se trouve influencé par cette nouvelle vision et les figures d'architectes engendrées doivent continuer aujourd'hui à s'adapter à ce terrain en évolution.

Dans une période d'hyperspécialisation de l'architecte et de la saturation du marché professionnel, les architectes ont commencé à chercher un emploi dans d'autres domaines, dont celui du social. De là émerge progressivement une nouvelle figure de l'architecte : celui qui travaille pour subvenir à différents types de besoins. L'architecte social est un personnage qui reconnaît que sa carrière professionnelle doit satisfaire plusieurs besoins : un besoin social, un besoin financier, un besoin créatif, un besoin architectural.... L'équilibre entre ces besoins change d'architecte en architecte, mais la pluralité des activités professionnelles exhibées par l'échantillon démontre cette tendance. C'est donc un modèle professionnel permettant de satisfaire ceux qui ne veulent pas être catégorisés, mais qui se représentent comme de multiples acteurs en un – ce qu'on peut constater par la manière dont ils se décrivent : « *conseiller, mais pas que....* »

Sans avoir un plus grand échantillon il serait vain de tirer de grandes généralités, mais l'on aperçoit une plus grande tendance de pluralité professionnelle chez les jeunes que chez les plus matures, qui arrêtent un métier avant d'en entamer un autre, plus satisfaisant. Cette tendance va continuer à s'approfondir non seulement chez les architectes sociaux mais peut être aussi dans toute la profession architecturale. Ainsi, l'architecte social a quelque chose à apporter à tous les architectes. Il est possible de se grandir comme architecte et d'avoir une carrière épanouissante en expérimentant plusieurs pistes simultanément.

## BIBLIOGRAPHIE

GUÉNARD, Florent, SIMAY Philippe, « Du risque à la catastrophe, à propos d'un nouveau paradigme », *La vie des idées*, 23 mai 2011

KURASAWA Fuyuki, « L'humanitaire, manifestation du Cosmopolitisme ? », *Sociologie du cosmopolitisme*, Volume 44, numéro 1, printemps 2012, p. 217-237

QUENAULT Béatrice, « La rhétorique de la résilience dans la gestion des risques de catastrophe: un changement de paradigme face aux risques climatiques », *Séminaire Résilience Urbaine*, ESO Rennes, 20 février 2014

RABINOVITCH BEHREND, Adriana, *Participation et Architecture : Mythes et réalités, quelques cas d'habitat groupés en Suisse*, (Ecole Polytechnique Fédérale De Lausanne, sous la dir. du prof. f. M. Bassand, 1996)

STÉBÉ, Jean-Marc, « *Les grands ensembles : des cités radieuses aux zones urbaines sensibles* », Conférence à l'Université de Stuttgart, 20 octobre 2011

WUHL, Simon, « La démocratie participative en France : repères historiques », *IRG*, septembre 2008

### Site internet

Cité de l'architecture et du patrimoine, « L'architecture des camps et l'industrie humanitaire – savoirs et gouvernance », 2014 ([http://www.canal-u.tv/video/ehess/4\\_l\\_architecture\\_des\\_camps\\_et\\_l\\_industrie\\_humanitaire\\_savoirs\\_et\\_gouvernance\\_16532](http://www.canal-u.tv/video/ehess/4_l_architecture_des_camps_et_l_industrie_humanitaire_savoirs_et_gouvernance_16532))

« L'aide humanitaire : définitions et controverses »

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000530-l-aide-humanitaire-en-questions/l-aide-humanitaire-definitons-et-controverses>, page consulté le 11 janvier 2015